Brèves municipales de VILLIERS-sur-LOIR

X

N°27 Avril 2014 - Spécial nouveau Conseil Municipal

LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE au terme des élections du 23 mars

Jean-Yves Ménard, maire, conseiller communautaire (1)

Françoise Boyer, 1ère adjointe aux finances et à l'intercommunalité, conseillère communautaire (2)

Philippe Minier, 2ème adjoint à l'urbanisme et aux travaux, conseiller communautaire (3)

Marlène Martin, 3^{ème} adjointe à la vie sociale et associative(4)

Laurence Paganucci, conseillère municipale déléguée à la vie scolaire et à l'enfance (5)

Stéphane Adam, conseiller municipal délégué à la communication et à l'initiative locale (6) Albert Pigoreau, conseiller municipal et communautaire (7)

Nadine Blondeau, conseillère municipale (8)

Jean-Marc Deshayes, conseiller municipal (9)

Marie-Laure Fernandes-Penteado conseillère municipale (10)

Xavier Hébert, conseiller municipal (11)

Charles Jumert, conseiller municipal (12)

Claire Laloue, conseillère municipale (13)

France Létant, conseillère municipale (14)

Claude Péréon, conseiller municipal (15) UNE ÉQUIPE MOTIVÉE DÉJÀ AU TRAVAIL, nous avons déterminé les thèmes des commissions municipales incarnant les grands chantiers de la commune

Répartis dans les différentes commissions, nous avons également désigné les chefs de file sur les principaux dossiers communaux : •Travaux, voirie et réseaux - Programmation et suivi des travaux -(P. Minier) • Urbanisme et environnement - Réflexion et mise en œuvre du Plan Local Urbanisme - (P. Minier) • Maisons fleuries/espaces verts - Plantations communales et gestion du concours - (C. Péréon) • Enfance et adolescence - Projets éducatifs et périscolaires - (L. Paganucci) • Maison des associations - Suivi de la mise en œuvre du projet communal - (X. Hébert) • Vie associative -Martin) • Tourisme patrimoine (M. et Pigoreau) • Communication et initiative locale - (S. Adam) • Développement économique Commerce et artisanat, accueil entreprises, ZA - (F. Boyer) • Intercommunalité - (F. Boyer)

2 à 3 habitants pourront participer à chacune de ces commissions

Si vous êtes intéressé pour intégrer l'une d'elles, merci de déposer une demande motivée au secrétariat de la mairie avant le 15 mai

L'équipe au grand complet sur les marches de notre belle mairie



UNE RELATION PLUS PROCHE avec vous, habitants de Villiers

Tout en assumant son rôle in fine de prise de décision, notre équipe a la volonté, de répondre à une aspiration des Villiersois en vous rendant plus acteurs :

RENFORCER LES ÉCHANGES ET L'INFORMATION. La communication est importante pour rendre compte de l'activité municipale. Nous poursuivrons les efforts au travers des Brèves et du Bulletin mais il est important, dans la mesure du possible, de ne pas se limiter à une information descendante du Conseil municipal et de trouver des moyens d'expression directe de votre part (par exemple par des questions posées au Conseil)

FAVORISER VOTRE CONTRIBUTION À LA VIE DU VILLAGE. La constitution de « commissions ouvertes » (voir article ci-dessus) doit permettre de rassembler différents acteurs pour trouver les meilleures solutions à une question posée (comme cela s'est fait par exemple pour les rythmes scolaires). Ce type de démarche sera poursuivi et intensifié.

Vous IMPLIQUER PLUS FORTEMENT, notamment dans la conduite de projets importants par un souci d'explication mais aussi d'écoute, d'échange et de contribution en amont de leur élaboration puis à des étapes clés de leur conception. Dans ce cadre, des réunions publiques et des consultations de la population seront organisées (comme ce fut le cas pour l'agenda municipal).

Vous encourager à proposer ou à prendre des Initiatives dans le cadre par exemple de l'organisation d'évènements (fêtes de la St Gilles, expositions thématiques, randonnées découvertes...).

Ces engagements se concrétisent par LA CRÉATION D'UNE DÉLÉGATION couvrant la communication et visant à favoriser l'initiative locale. Conseiller délégué Stéphane Adam

Pour vous écouter et échanger des permanences quotidiennes de 15h à 18h

Lundi, mardi, vendredi	Jean-Yves Ménard
Lundi, vendredi	.Françoise Boyer
Mercredi	.Philippe Minier
Jeudi	.Marlène Martin

Vous pouvez aussi demander un RDV en dehors de ces plages horaires au secretariat de la mairie.

NOTRE MODE DE FONCTIONNEMENT travail de groupe et répartition des responsabilités

Le maire, les adjoints et les conseillers délégués se

réunissent chaque semaine. L'ensemble des conseillers communautaires est présent à cette réunion, permettant ainsi un même niveau d'information et une prise de décision élargie. Une permanence quotidienne est organisée au sein du conseil municipal afin de répondre aux besoins et attentes des habitants (cf.bas de page). Nous renforçons l'autonomie du personnel communal. Sous l'autorité du maire, Rose-Marie Blateau est responsable de l'ensemble du personnel de la commune et du plan d'eau (14 personnes). En support, P.Minier définit le programme mensuel des travaux, en lien avec N. Cormier, chef d'équipe. Il assure aussi le conseil et le suivi des dossiers techniques des chantiers. L. Paganucci coordonne les relations avec les enseignants et les parents d'élèves pour les activités éducatives.

INTERCOMMUNALITE un enjeu pour le village

Les 29 nouveaux conseillers de la Communauté du Vendômois rural sont élus. Le Président est M. Biguier, maire de Villerable ; le 1er Vice-Président, Cl. Bordier, maire de Naveil ; LE 2ÈME, J-Y. MÉNARD, MAIRE DE VILLIERS ; le 3ème, P. Bardin, maire de St Anne ; le 4ème, P. Brionne, maire de Mazangé ; la 5ème, N. Jeantheau, maire d'Areines, la 6ème, S. Norguet, maire de Villiersfaux.

Les 3 autres conseillers communautaires de Villiers sont F. Boyer, Ph. Minier et A. Pigoreau. Les enjeux sont importants car il s'agit de créer une nouvelle communauté élargie au sein du Vendômois tenant compte de notre ruralité et de nos compétences spécifiques.

LA COMMUNE A DÉLÉGUÉ DES COMPÉTENCES À DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX DANS LE CADRE DE LA MUTUALISATION DE SERVICES (déchets, eaux usées, plan d'eau, aménagement de la vallée du Loir, Pays Vendômois, commerce/artisanat cœur de pays, vallée du Loir expansion tourisme, Train touristique, Electricité, SCoT...). La présence des élus de Villiers permet à la commune de participer aux prises de décision. Tous les conseillers sont impliqués.